OFFRE DÉDIÉE AUX TNS

PACK TRANQUILLITÉ PRO TNS

L'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE QUI LIBÈRE L'ESPRIT DES DIRIGEANTS

L'assurance en plus facile.

OFFRE DÉDIÉE AUX TNS

UN ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE COMPLET, POUR DÉVELOPPER VOTRE ACTIVITÉ

Face à l'évolution constante de la législation, les risques d'erreurs sont nombreux et peuvent mettre en péril l'activité de votre entreprise.

En 2015 :

21 MILLIARDS
d'euros, montant des redressements fiscaux

173.969
nombre de contentieux commerciaux

12 MILLIONS
nombre de points de permis retirés

APRIL a conçu l'offre Pack Tranquillité PRO pour vous accompagner sur des sujets à risque :

- les relations commerciales avec vos clients et fournisseurs
- les contrôles fiscaux / Urssaf
- votre permis de conduire et vos points, indispensables à l'exercice de votre activité
- la défense de vos intérêts devant une juridiction civile ou pénale

2 SERVICES EN ILLIMITÉ

DES INFORMATIONS JURIDIQUES

- **Un accès illimité** à nos juristes par téléphone et par email
- **Des renseignements juridiques dans tous les domaines de droit** en lien avec votre activité : social, fiscal, Urssaf, responsabilité civile et pénale...

du Lundi au Vendredi de 9h à 18h

UNE BIBLIOTHÈQUE DE DOCUMENTS

- **Des modèles de documents types :** Contrats commerciaux, courriers de mises en demeure à destination de vos fournisseurs...
- **Un accès à une base documentaire :** Textes de loi, décrets, jurisprudences...

BIEN S'INFORMER POUR MIEUX SE DÉFENDRE

5 GARANTIES
POUR VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN

COMMERCIALE

Un client mécontent ? Des marchandises endommagées ? Un retard de livraison ?

Nos juristes vous accompagnent :

› Négociation avec la partie adverse

› Rédaction de courriers en cas de différend et de mise en demeure

› Prise en charge des frais de justice en cas de contentieux : avocats, experts, huissiers jusqu'à 20.000 € par litige ou par an

FISCALE / URSSAF

Un contrôle fiscal / Urssaf ? Un litige avec l'administration fiscale ?

Nous vous accompagnons du contrôle à la contestation.

› Prise en charge des frais de votre expert comptable :

- Jusqu'à 1 500 € en cas de contrôle fiscal
- Jusqu'à 500 € en cas de contrôle Urssaf

+

PERMIS DE CONDUIRE

Plus que 6 points sur votre permis de conduire ? Votre permis a été annulé ?

Nous assurons le maintien de votre permis de conduire et prenons en charge :

› Les frais de stage de récupération de points à hauteur de 250 € / an

› Les frais d'obtention d'un nouveau permis à hauteur de 1.500 € / an

+

DÉFENSE CIVILE

Votre responsabilité civile est mise en cause ?

Nous intervenons afin de défendre vos intérêts devant une juridiction civile :

› Si l'assureur de votre responsabilité civile décline la garantie ou si votre litige n'est pas garanti par le contrat responsabilité civile

DÉFENSE PÉNALE

Votre responsabilité pénale est mise en cause ?

Nous intervenons afin de défendre vos intérêts devant une juridiction pénale :

› Si vous êtes poursuivi pour contravention ou délit non intentionnel

EN BREF

UNE OFFRE CONÇUE PAR ET POUR LES TNS

Avec le **Pack Tranquillité PRO** vous avez la garantie d'être :

› **Informé** sur vos **droits** et **obligations** de façon illimitée,

› **Accompagné** sur chaque sujet juridique que vous rencontrez,

› **Guidé** sur les **démarches** à entreprendre en cas de conflit,

› **Soutenu financièrement** en cas de **procédure judiciaire** ou de **contrôle fiscal / Urssaf**.

VOS AVANTAGES

› **Tranquillité d'esprit :** votre activité est sécurisée et vos intérêts sont sauvegardés,

› **Gain de temps :** vous libérez du temps pour vous consacrer au développement de votre activité,

› **Trésorerie préservée :** un abonnement à prix fixe et la prise en charge des frais d'expertise et de justice à hauteur des plafonds contractuels,

› **Accompagnement sur-mesure :** un accès illimité aux renseignements juridiques et un interlocuteur dédié en cas de différend,

› **Information continue** sur l'évolution de la législation.

april | protection juridique

APRIL Protection Juridique
3 boulevard Diderot CS 21245
75590 PARIS Cedex 12

Une offre conçue et gérée par JUDICIAL, SASU au capital de 115 000 € - RCS Paris 392 419 214 - Orias n° 07 003 882 (www.orias.fr), courtier en assurances, mandataire de Solucia Protection Juridique, Compagnie d'assurance agréée en protection juridique soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Taitbout – 75436 PARIS Cedex 09, http://acpr.banque-france.fr/accueil.html
Assureur : Solucia Protection Juridique S.A au Capital de 9.600.000€ - RCS Paris 481 997 708- 3 boulevard Diderot CS 31246 - 75590 Paris cedex 12

L'assurance en plus facile.